

Le secteur des pêcheries de l'ère « post » au Cambodge **Une explication de la non-transformation**

Cambodia's fisheries sector in the 'post' era **Explaining the lack of transformation**

El sector de la pesca en la era «post» en Camboya **Una explicación de la no-transformación**

Melissa Marschke

Volume 32, numéro 1-2, 2008

Mondes socialistes et [post]socialistes
Socialist and [Post]Socialist Worlds
Mundos socialistas y (post-)socialistas

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/018886ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/018886ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marschke, M. (2008). Le secteur des pêcheries de l'ère « post » au Cambodge : une explication de la non-transformation. *Anthropologie et Sociétés*, 32(1-2), 133-154. <https://doi.org/10.7202/018886ar>

Résumé de l'article

Le Cambodge est souvent considéré comme une société postconflit et postsocialiste qui connaît des réformes économiques et politiques importantes : si des réformes administratives favorisant la démocratie locale décentralisée peuvent être observées dans tous les secteurs, ce que ces réformes signifient dans la vie quotidienne des villages cambodgiens n'est cependant pas clair. Cet article examine quel rôle ces réformes jouent au niveau local par le biais du secteur de la pêche. Bien que les réformes dans le secteur de la pêche soient décrites comme radicales, un examen plus approfondi montre que la gouvernance n'a pas changé de manière significative au cours des années. Les problèmes des petits pêcheurs ne sont en général pas pris en considération, et la politique de la pêche continue à ne pas les outiller de sorte à pouvoir régler leurs problèmes. Les conclusions de cette recherche proposent qu'une plus grande attention soit portée au fonctionnement de la vie rurale cambodgienne, associant cette analyse avec la compréhension de la rhétorique promue dans des cadres de gouvernance spécifiques.

LE SECTEUR DES PÊCHERIES DE L'ÈRE « POST » AU CAMBODGE

Une explication de la non-transformation

Melissa Marschke



Le Cambodge actuel est caractérisé par les luttes et le changement. La violence a gangrené le Cambodge, en particulier pendant la période de la Guerre froide. Les Cambodgiens étaient soumis au régime de génocide des Khmers rouges (1975-1979) avant d'être libérés par la faction originelle du Parti communiste du Cambodge soutenue par le Vietnam. Pendant cette période, la gouvernance fut instable, compte tenu de la menace permanente que représentait l'armée de résistance des Khmers rouges et du manque général de capacité à gouverner (Slocomb 2002). Avec la levée de l'embargo international sur le crédit et le commerce pour le Cambodge et le Vietnam à la fin des années 1980, des réformes économiques libérales furent instituées. Cela a marqué le début des réformes politiques : le Cambodge a signé l'Accord de paix de Paris en 1991 et a institué en 1993 un système de gouvernement multipartite.

Probablement en réaction à la fin de la Guerre froide, la communauté internationale a entrepris d'introduire la démocratie et le développement au Cambodge. Aussi le Cambodge peut-il être considéré comme une société de postconflit (Hughes et Pupavac 2005), une société postsocialiste (Slocomb 2004 ; Frings 1997), ou comme un pays qui connaît une transition vers la démocratie (Turner 2006). Depuis les années 1990, l'aide financière et les experts affluent vers le Cambodge : plus de la moitié du budget national cambodgien est alimenté par des fonds extérieurs (Hubbard 2005). À plus d'un égard, « [d]emocracy arrived in Phnom Penh like a pre-packaged assembly kit, complete with notions of civil society, good governance, decentralization, gender equality » (Slocomb 2006 : 391). Les grandes réformes économiques et législatives cambodgiennes sont en droite ligne avec les directions néolibérales liées à une conception du monde et à des théories sur l'économie, l'État ou l'éducation qui sont modelées sur l'Occident (Buzar 2006 ; Slocomb 2006).

Les partisans de ces nouveaux modes de gouvernance considèrent ces derniers comme radicaux, en ce qu'ils transforment une société qui adhérerait à des formes de gouvernement hautement centralisées et très hiérarchisées en une société qui privilégie la gouvernance locale et la règle de droit (EIC 2005). À titre d'exemple, des élections multipartites ont été tenues au niveau national (en 1993, 1998 et 2003), et le Cambodge a été admis à l'Association des nations de l'Asie du sud-est (ASEAN) en 1999 et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

en 2004. On a passé des lois importantes à la fin des années 1990, et cela continue aujourd'hui. L'introduction d'élections démocratiques au niveau local représente en apparence un gain majeur pour la démocratisation au Cambodge, et les premières élections municipales qui se soient jamais tenues ont eu lieu en 2002 et à nouveau en 2007.

Les opposants arguent que le gouvernement a simplement adopté une transcription publique de la transformation de l'État largement dictée par les experts donateurs (Le Billon 2000). Ils affirment également que tous les régimes de gouvernance du Cambodge depuis l'indépendance de celui-ci sont fondés sur le népotisme et la corruption, en dépit de leurs orientations politiques différentes (Slocomb 2006 ; Thion 1986). Par exemple, bien que le parti du gouvernement dans les années 1980 soit devenu le Parti du peuple cambodgien (*Cambodia People's Party*) maintenant élu démocratiquement, l'État continue à gouverner par le biais de mécanismes directifs (Un 2006). Les tendances centralistes constituent une caractéristique clé dans les régimes socialistes et démocratiques (Slocomb 2006).

Que vivent alors les communautés rurales à travers tous ces changements administratifs? Les sources écrites de l'administration publique stipulent que la vie devrait être meilleure sous un régime décentralisé et démocratique (Ayles 2001 ; Blunt et Turner 2005 ; Turner 2006). À titre d'exemple, la réforme de 2001 dans le secteur de la pêche peut être considérée comme une initiative politique qui permet aux communautés locales de jouer un rôle actif dans la gestion et le maintien des activités de pêche. Cependant, rien n'atteste clairement que cette politique reflète bien les besoins des pêcheurs ruraux. Je discuterai donc du succès des processus de réforme par rapport à un problème clé pour les petits pêcheurs qui ne peut être résolu que collectivement : le vol d'équipement. On se servira de ce cas dans le but de critiquer le discours au sujet de la transformation le plus souvent associée avec les réformes en cours.

Cet article examine les défis quotidiens auxquels font face les pêcheurs locaux, et il porte une attention particulière aux questions de politique et de pouvoir au Cambodge. Il commence avec un bref survol de la gestion des pêcheries, puis analyse les réformes de type communautaire dans le secteur de la pêche. Ces réformes sont ensuite comparées et mises en contraste avec les difficultés des pêcheurs. Cela donne à penser qu'il reste encore des tendances centralistes dans le secteur de la pêche, et qu'il n'y a pas de démarcation claire entre le socialisme des années 1980 et la décentralisation démocratique des années 2000 dans la gouvernance des pêcheries. Les problèmes des petits pêcheurs demeurent largement ignorés, et les politiques concernant la pêche ne les outillent pas pour qu'ils puissent résoudre leurs problèmes locaux.

L'étude a duré 21 mois entre 2002 et 2004, avec des visites de suivi annuelles en 2005, 2006 et 2007. La recherche de terrain pendant toute cette période s'est effectuée dans deux communautés vivant de la pêche. Koh Sralao est un village de pêche côtier entouré de mangroves de presque 2000 habitants ; Kompong Phluk est une communauté de pêcheurs dans une forêt inondée d'eau

douce de 2755 habitants dans laquelle les familles déménagent chaque saison en fonction des variations du lac Tonle Sap. On a recouru pour cette recherche à toute une panoplie de méthodes qualitatives (ethnographie, études de cas et recherche de participants, lignes de temps historiques), ainsi qu'à une étude quantitative à l'échelle de la communauté (n=147), et à des recherches dans les archives et la littérature « grise » (pour plus de détails, voir Marschke 2005 ; Marschke et Sinclair, sous presse).

Le secteur de la pêche, auparavant et maintenant

Situant le Cambodge au 129^e rang sur 177 dans l'index de développement humain (UNDP 2006), l'enquête nationale sur les familles de 2004 a révélé que près de 35 % des Cambodgiens vivent en dessous du seuil de la pauvreté, les taux les plus élevés de pauvreté se situant dans les zones rurales (Banque mondiale 2006). Un cambodgien sur trois vit encore avec moins de 50 cents par jour, et l'économie nationale est basée sur l'agriculture de subsistance familiale (Weggel 2007). Plus de 70 % de la population cambodgienne âgée de plus de 15 ans exerce des activités agricoles, qui comprennent aussi la foresterie et les activités reliées à la pêche (MoP 2002). Pourtant, l'insécurité alimentaire et la pauvreté restent répandues, particulièrement dans les foyers dans lesquels les activités d'agriculture, de pêche et de ramassage de petit bois constituent les principales sources de revenu (Weggel 2007).

Plus de deux millions de personnes sur les 13 que compte le Cambodge tirent leur emploi direct de la pêche et des activités qui lui sont reliées (FACT 2002), et on estime que le poisson, qu'il soit séché, fumé ou frais, fournit quelque 75 % des protéines animales des Cambodgiens ruraux (Degen *et al.* 2000). Non seulement ceux-ci dépendent du poisson, mais le poisson constitue l'un des seuls secteurs d'exportation importants pour le Cambodge avec le riz, le bois et le caoutchouc. En 2001, la pêche comptait pour 11 % du PNB (NIS 2002). Le volume total des produits de la terre ou de la mer exportés principalement vers le Vietnam et la Thaïlande a augmenté de 27 % entre 2001 et 2005 ; et pourtant, pendant cette même période, il y a eu une diminution de 7 % des prises totales (Fisheries Administration 2006).

Une partie de l'explication de ce déclin réside dans les politiques gouvernementales qui consistent à tirer le maximum de revenus des produits de la pêche, en comptant sur eux pour les exportations et en transformant les zones de pêches en zones exclusives (Ratner 2006). Il est certain que la saisonnalité prononcée, la diversité et la fluctuation de la production piscicole et des routes de migration peuvent rendre ce secteur vulnérable à l'exploitation par de grandes pêcheries commerciales (Sneddon 2007). D'ailleurs, le Corruption Perceptions Index situe le Cambodge au 151^e rang sur les 163 pays observés (Transparency International 2006). En même temps, c'est précisément cette saisonnalité et cette diversité qui contribuent aussi à la pérennité des ressources en poisson (Sneddon 2007). Afin de mettre mieux en contexte les tendances actuelles dans le secteur de la pêche, la section suivante propose un bref retour en arrière historique.

Quelques incursions historiques dans la gestion de la pêche

Les ressources aquatiques, autrefois abondantes, de la plaine inondée du lac Tonle Sap ont généré d'importants revenus pour la famille royale cambodgienne, le protectorat français et, plus récemment, le ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche (MAFP) du Cambodge et les hauts fonctionnaires. Par exemple, la famille royale cambodgienne s'est constituée une source de revenus par le biais de la location à long terme de concessions de zones de pêche ; et le roi Norodom (1859-1897) avait le pouvoir d'imposer des taxes arbitraires sur le poisson (Petillot 1911, cité par Degen *et al.* 2000). Les colons français (1863-1953), tout comme la famille royale cambodgienne, reconnaissaient le potentiel de revenus représenté par la riche pêche en eau douce au Cambodge. Le système de taxation en vigueur était en partie modelé sur les pratiques du Cambodge traditionnel et le protectorat français formalisait ces arrangements sur les concessions dans le but de générer des revenus pour l'administration coloniale.

La politique coloniale française permettait aux chefs locaux de réclamer des terres communales, terres autrefois à la disposition de tous les villageois. Il semble que ce qui était probablement des propriétés collectives ait été peu à peu accaparé par l'élite, locale ou autre. Les meilleurs sites de pêche dans le lac Tonle Sap ont été partagés en parcelles au bénéfice exclusif de pêcheurs importants ou de l'industrie de la pêche. On peut considérer cela comme un exemple de territorialisation dans les zones d'eau douce. Les droits de pêche ont été vendus aux enchères à des propriétaires privés pour générer des revenus : le plus grand enchérisseur disposait ainsi des droits de pêche exclusifs sur une zone particulière, les marchands chinois monopolisant le marché.

Dès le début du XX^e siècle, les échanges atteignaient un gros volume. On estime à 50 000 tonnes par année la quantité de poissons exportés sous forme de poisson séché, salé ou frais, ainsi que d'huile et de pâte de poisson (Degan *et al.* 2000). Une Loi sur la pêche a été instituée en 1908, bien que peu de restrictions aient été imposées sur les pratiques de pêche et que dans les années 1930 on vît déjà des signes de déclin des stocks. La division en parcelles (*lots*) du Tonle Sap s'est poursuivie pendant la période d'indépendance du Cambodge, avec la Loi sur la pêche de 1956 et l'établissement du MAFP (*Fisheries Administration*, 1960) jusque dans les années 1970 (Degan *et al.* 2000).

À l'époque des Khmers rouges, les ressources piscicoles étaient négligées au profit de la production de riz. Les ressources aquatiques sont en général restées stables pendant cette période, bien que certaines aient été en grande demande, comme le dauphin *Irrawady*. Dans le cas de ce dauphin, c'est l'huile contenue dans sa chair que l'on utilisait comme lubrifiant à moteur. On pêchait dans le but d'approvisionner les cadres dirigeants des Khmers rouges à Phnom Penh (Degen *et al.* 2000), ou illégalement afin de compléter les maigres ressources alimentaires de la famille.

Au début des années 1980, le gouvernement soutenu par le Vietnam a émis une série de directives, dont fait partie l'organisation des villageois en

groupes communautaires pour la gestion de l'agriculture et de la pêche dans les communautés vivant au bord de l'eau. Ce type de collectivisation était libéral selon les normes vietnamiennes et était modulé afin de s'adapter au contexte de l'époque post-Khmers rouges (Frings 1997). C'était la commune qui « [...] was responsible for the proper functioning of the *krom samaki*, the solidarity teams for increasing the harvest, the core element of the agricultural-based revolutionary society » (Slocomb 2004 : 453). Cependant, l'État n'en tirait pas obligatoirement des profits, et il semble que les groupes communautaires (*krom samaki*, ou groupes de solidarité) pouvaient vendre le poisson à des marchands locaux si c'était là leur avantage (Slocomb 2002). Bien que dès le milieu des années 1980, on trouve des bureaux de l'agriculture, auxquels le secteur de la pêche appartient, au niveau provincial, le MAFP n'a jamais réussi à exercer un contrôle serré sur l'exploitation des ressources en partie à cause de la guerre en cours et de la faiblesse du gouvernement (Le Billon 2000 ; Slocomb 2002). Le poisson était considéré comme une ressource davantage exploitable pour le commerce avec le Vietnam, le principal partenaire commercial du Cambodge (Slocomb 2002).

On a peu d'autres détails spécifiques au sujet des *krom samaki* de pêcheurs, car la majorité des groupes de *krom samaki* ont été formés pour l'agriculture (et il y a peu d'analyses pour ceux-là également). Il semble que les autorités de la commune attribuaient des zones de pêche autour du Tonle Sap aux *krom samaki*, une pratique vraisemblablement influencée par les relations que les dirigeants de ces groupes de solidarité entretenaient avec les responsables municipaux (Marschke 2005). Cela est cohérent avec l'argument avancé par Slocomb (2004) selon lequel la commune jouait un rôle crucial dans le soutien au gagne-pain des pêcheurs et des fermiers pendant cette période de reconstruction. En même temps, les dirigeants de pêcheries individuelles qui travaillaient autour du Tonle Sap se voyaient attribuer des zones de pêche spécifiques afin de pouvoir générer des revenus, tout comme ceux d'autres secteurs du gouvernement (Swift 1997).

Frings (1997) examine l'échec de la collectivisation des années 1980 et l'attribue à divers facteurs comme les problèmes de distribution ou le manque de cadres et de solidarité paysanne consécutif à l'épisode des Khmers rouges, en dépit du fait qu'Ebihara dans sa thèse en anthropologie en 1968 mentionne déjà un certain individualisme chez les paysans khmers (Ebihara 1968). Bien que le socialisme en vigueur sous le régime des Khmers rouges soit particulièrement difficile à identifier, tous les gouvernements, de celui de Lon Nol au début des années 1970 au gouvernement pro-Vietnamien des années 1980, croyaient que leur forme de socialisme était essentiellement khmère, du fait qu'elle s'appuyait sur les pratiques ancestrales d'assistance mutuelle selon lesquelles les fermiers partageaient les tâches pour le labour, le repiquage et la récolte. Cependant, l'assistance mutuelle ne constitue pas un socialisme agraire : la plupart des politiques socialistes n'étaient d'ailleurs pas entièrement acceptées par la population rurale (Slocomb 2004).

À la fin des années 1980, le gouvernement a introduit des réformes pragmatiques, rejetant les pratiques économiques socialistes au profit de réformes d'économie de marché libérales (Slocomb 2006). À ce moment-là, les groupes de

solidarité ont été abandonnés et les villageois sont revenus à la pêche familiale de subsistance, partageant parfois une embarcation avec des voisins. Les délimitations des parcelles de zones de pêche ont été supprimées : le gouvernement a formellement rétabli le système de concessions afin d'augmenter ses rentrées, puisque ce système avait seulement été utilisé de manière sommaire afin de procurer des revenus à l'État pendant les années 1980. La Loi sur la pêche de 1987 a institutionnalisé la pêche à l'échelle industrielle – initiée sous la férule coloniale française – comme source principale de revenus pour l'État et comme outil de contrôle de la pêche. À nouveau, les zones de pêche ont été mises aux enchères au profit des acheteurs les plus généreux, privant ainsi les villageois des lieux de pêche les plus proches.

Pendant cette période de libéralisation, la pêche est devenue l'une des seules ressources sur lesquelles l'État pouvait compter pour ses exportations. Les propriétaires de lots de pêche, en particulier, protégeaient leur territoire, et les pêcheurs ne pouvaient souvent pas en franchir les limites pour avoir accès aux zones ouvertes. À la fin des années 1990, une poignée de propriétaires contrôlaient la majeure partie de la pêche du Tonle Sap. Dans la zone côtière, les pêcheurs faisaient face à leur défi, c'est-à-dire à la présence de grands chalutiers étrangers qui cantonnaient de nombreux pêcheurs cambodgiens aux zones de palétuviers dans l'estuaire, causant une escalade de conflits entre les pêcheurs qui utilisaient des types d'équipement différents (Marschke 2005). C'est à ce moment-là que les inégalités et les conflits liés aux problèmes de pêche ont attiré l'attention de l'ensemble des bailleurs de fonds et du premier ministre du Cambodge Hun Sen.

Une réforme du système?

We must strengthen the established communities to be at high standard rather than to increase the quantity and continue to protect the conservation area and to constantly prevent illegal fishing by cooperating with relevant stakeholder country wide, especially to eliminate the illegal fishing equipments with strict and unforgivingness. [...] This will lead our country to the *mein tik, mein trie* (having water, having fish) again.

Hun Sen, premier ministre du Cambodge, 9 avril 2007¹

Ainsi que le mentionne le discours de Hun Sen, le développement de la pêche et de l'aquaculture par la collectivité sont au cœur des politiques sur la pêche du Cambodge, résumées dans le *Community Fisheries Sub-decree* de 2005 qui donne aux collectivités un droit de gestion sur la pêche, ainsi que dans la Loi sur la pêche de 2006.

Dans le cadre de ces politiques, le MAFP est censé jouer un rôle important dans la prévention des activités de pêche illicites. Selon ce récent discours, le premier ministre Hun Sen se fait aussi l'avocat d'une mise à disposition de lots de pêche supplémentaires qui serait sous contrôle des villageois. Au premier regard, cette réforme semble avoir mené à des changements importants, non seulement en

1. Discours à la Stock Taking Conferences on Agriculture, Forestry and Fishery 2006-2007. Il fixait les orientations pour 2007-2008.

termes d'institutions avec la création d'un *Community Fisheries Office* (bureau des pêcheries communautaires) ou avec la promotion des pêcheries communautaires dans le cadre du plan *Cambodia's Millenium Development Goals* (Objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies pour le Cambodge), mais a également apporté des changements au niveau local. Ainsi, dans les années 1990, il n'y avait qu'une poignée de comités de gestion communautaire de la pêche alors qu'en 2006, on en comptait plus de 500 (Fisheries Administration 2006).

Le premier ministre Hun Sen a mis en œuvre une réforme du secteur de la pêche en l'an 2000, lorsque le gouvernement central a réduit le nombre des lots de pêche individuels en libérant 56 % des zones de pêche commerciale et a fait appel à la nation afin d'instituer les pêcheries communautaires (Sneddon 2007 ; Evans 2002). Bien que ce soit dans la lignée de transformations en faveur de la décentralisation comme dans d'autres secteurs, cette réforme est issue d'une directive de Hun Sen lui-même. Cela indique que les changements dans le secteur de la pêche ne sont pas le résultat d'un dialogue politique ni à l'intérieur du MAFP ni entre les fonctionnaires de l'État et les pêcheurs (Sokhem et Sunada 2006). Ainsi, certains fonctionnaires du Ministère n'ont pas appuyé l'aspect communautaire qui accompagnait ce changement de politique.

D'un autre côté, une fois cette réforme mise en route, les principaux bailleurs de fonds, les ONG et le gouvernement ont fait des efforts dans le sens d'un dialogue politique. Entre 2001 et 2005, le décret a fait l'objet de révisions importantes, qui ont commencé en 2001, pour se poursuivre avec une série de consultations en 2003, avant son approbation finale en 2005 (Marschke 2005). On a fait appel aux pêcheurs et aux comités locaux de gestion de la pêche pour assister aux échanges politiques ou pour organiser des voyages d'étude pour les fonctionnaires senior du gouvernement qui apprenaient ainsi ce que pouvaient subir les pêcheurs de la collectivité. Mettre en place la politique appropriée semblait en effet un premier pas vers le soutien aux pêcheurs ruraux, et la plus grande partie de l'aide financière est allée dans cette direction plutôt que vers le soutien aux activités locales ou dans une meilleure compréhension des besoins des pêcheurs.

Tandis que les discussions portant sur le rôle de la population locale se multipliaient dans les cercles politiques, la tolérance du gouvernement envers l'activisme civil a commencé à diminuer. Depuis 2002 le gouvernement semble être moins indulgent vis-à-vis des manifestations, et les pauvres font face à un contrôle accru de leurs activités politiques et commerciales (Hughes 2006). Ce que cela implique pour les organisations locales qui jouent déjà un rôle actif dans la gestion communautaire n'est pas clair. En revanche, cela suppose que le fait d'obtenir que les institutions adéquates soient mises en place ne garantit pas que les gens soient effectivement à même de jouir des droits qui accompagnent ces politiques.

Par ailleurs, une analyse préliminaire de la Loi sur la pêche de 2006 révèle qu'elle n'est pas très différente de celle de 1987, sauf la réorganisation administrative relativement importante qui permet au MAFP de mieux communiquer avec les niveaux administratifs nationaux et locaux, le rôle accru de la production

de l'aquaculture ainsi que la reconnaissance des pêcheries communautaires. Ce type de politique pourrait tout aussi bien être considéré comme l'exemple d'une tentative par l'État de renforcer son contrôle. Il est certain en tout cas que le soutien des bailleurs de fonds n'a pas réussi à produire des réformes qui rendent le gouvernement plus responsable devant ses citoyens (Global Witness 2007).

La politisation des pêcheries, qui s'est répandue au fur et à mesure que les ressources forestières diminuaient de façon significative, pourrait aussi « reflect the way that natural resources are used by the Cambodian State as a means of distributing political favours » (Sneddon 2007 : 184). Il est possible le gouvernement essaie d'exploiter efficacement l'aide internationale comme source de légitimité politique (Global Witness 2007). D'un autre côté, la réforme ne s'insère pas de manière cohérente dans les réformes de gouvernance néo-libérale en général (Slocomb 2006 ; Blunt et Turner 2005) et elle a pris naissance dans un contexte d'amélioration des relations entre gouvernement et donateurs qui incite celui-ci à s'approprier ses programmes de réformes (Hughes 2006).

Localiser « le local » dans cette histoire

On sait peu de choses sur la façon dont les collectivités au Cambodge ont géré leurs ressources halieutiques et forestières avant le régime dévastateur des Khmers rouges, ni d'ailleurs à aucun moment jusqu'à ce que prolifèrent les pratiques de gestion de type communautaire à la fin des années 1990, date qui coïncide avec l'arrivée au Cambodge de nombreuses organisations donatrices et d'ONG. Selon certains rapports, il y a eu peu de gestion (voir Chandler 1996). D'autres donnent à penser que certaines pratiques concernant les ressources locales ont été adoptées, et en toute probabilité sous l'égide de fonctionnaires municipaux ou gouvernementaux de plus haut niveau (voir Martin 1997 ; Marschke 1999). Un rapport plus détaillé décrit les procédés de mise en marché des ressources naturelles sous contrôle de l'État des années 1960. Les villageois pouvaient gérer leurs ressources comme ils l'entendaient, à condition qu'ils vendent leur production à un fonctionnaire désigné par le gouvernement central. On enregistrait les récoltes des familles, et l'argent était remis une fois que le chef de district avait vendu la récolte pour leur compte (Martin 1997). Dans les zones côtières près de la frontière thaïe, les villageois se souviennent de la désignation de zones spécifiques où produire du charbon dans les mangroves, et même de la conception d'un système de rotation pour la coupe et la production de charbon (Marschke 1999). Ces exemples sont peu nombreux et disparates : il est difficile de se faire une idée des pratiques de gestion des ressources naturelles qui prévalaient précédemment au niveau local.

C'est ce qui rend l'histoire de la protection de la forêt inondée à Kompong Phluk, un village de pêche traditionnel dans la plaine inondée du lac Tonle Sap, particulièrement intéressante (voir tableau 1). Là, la forêt inondée près de la communauté reste dense, surtout par rapport à celle d'autres communautés qui vivent autour du Tonle Sap (Evans *et al.* 2004). Si l'on tient compte du fait que la plus grande partie de la forêt inondée dans et autour du lac Tonle Sap a été coupée

dans les dernières années, cela vaut la peine de plonger plus profondément dans l'histoire de la gestion de la pêche dans cette communauté.

Tableau 1 : Historique de la protection de la forêt inondée dans une zone de Kompong Phluk, Cambodge

1930- 1940	Les parties de forêt inondée près des villages sont nettoyées pour la culture de melons d'eau. Les vents et tempêtes ont commencé à affecter ces villages. Les villageois de la fin des années 1940 se sont plaints au niveau du district. La culture de melons d'eau a cessé ; la reforestation a été encouragée près des villages.
1960	Quelques coupes sont effectuées dans la forêt pour la culture de haricots <i>mung</i> ; des courges, des concombres et d'autres légumes sont cultivés près du village. On trouve des forêts denses près des villages.
Khmer Rouge	La culture de haricots <i>mung</i> s'étend vers la lisière des forêts inondées : les autres ressources (poissons et arbres plus loin dans le lac) ne sont pas exploitées.
1980	Pêche (filets circulaires) et culture collective (fermes de haricots <i>mung</i> divisées entre 300 foyers dans le village) ; la forêt à proximité immédiate du village est « protégée ».
1987-1988	Réorganisation administrative : certaines parties de la commune de Kompong Phluk passent à d'autres communes. Les autorités du district transfèrent la culture des haricots <i>mung</i> aux communes dans les hautes terres.
1990	Défrichage et brûlis de la partie inondée de la forêt, surtout aux confins des autres communes, pour la convertir en culture de haricots <i>mung</i> .
1994	Un feu, probablement allumé par des pêcheurs de l'extérieur (des hautes terres) détruit 200 acres de forêt inondée, ce qui met en colère les villageois et sert de catalyseur pour la protection d'autres parties de cette forêt.
1998	La communauté demande l'assistance d'ONG pour agrandir la partie de la forêt « protégée » par la communauté et arrêter l'empiètement sur les cultures de haricots <i>mung</i> ; reboisement de 50 acres des terres anciennement cultivées.
Depuis 1999	Un comité est élu, d'abord pour s'occuper de la protection de la forêt inondée ; son travail est ensuite étendu aux pêcheries communautaires. Le soutien de la part du ministère de la Pêche est variable ; blocage sur les problèmes soulevés dans le cadre du projet financé par l'ONU.

Adapté de Evans *et al.* (2004) et de Marschke (2005)

Le tableau 1 montre que les villageois avaient intérêt à protéger leurs maisons des tempêtes et des vents : c'est ainsi que les pratiques de protection de la forêt ont pris naissance (Evans *et al.* 2004). Déjà dans les années 1940, il y avait des tensions entre les fermiers qui voulaient nettoyer les terres forestières inondées pour la production agricole et les pêcheurs qui en dépendaient. L'un des seuls points positifs du régime des Khmers rouges est que les ressources forestières et halieutiques sont demeurées intactes, et ont peut-être même eu le temps de se renouveler. Dans les années 1980, la plupart des villageois de Kompong Phluk cultivaient des haricots *mung* et vivaient de la pêche. Les familles

pendant cette période étaient organisées en groupes de pêche pour pouvoir utiliser des équipements plus importants, en particulier des filets circulaires. Avec la réorganisation administrative de la fin des années 1980, les fermiers de Kompong Phluk ne pouvaient plus avoir accès à aucune terre et les habitants du village sont devenus principalement dépendants de la pêche pour leur subsistance. Pendant les années 1990, les fermiers des hautes terres ont constamment rogné sur les zones de pêche en forêt inondée de Kompong Phluk (Marschke 2005).

Seules quelques personnes âgées qui vivent dans ce secteur pouvaient comparer les pratiques de pêche ayant cours dans les années 1980 avec celles des années 2000. La pêche collective avec bénéfices partagés n'a été en vigueur que pendant une courte période à Kompong Phluk, avant de revenir à la fin des années 1980 aux pratiques familiales plus individualistes du passé, qui continuent à être pratiquées aujourd'hui. Un des aînés écarte la pratique de la pêche collective en arguant que c'était une idée vietnamienne et que ce type de collectivisation forcée était particulièrement impopulaire dans le village. Cela est congruent avec le profond sentiment anti-vietnamien que l'on trouve dans beaucoup de villages khmers, alors que la collectivisation, ou *krom samaki* n'était pas particulièrement populaire (Frings 1997). Cet aîné a continué en disant que bien que les poissons soient plus abondants dans les années 1980, l'accès aux zones de pêche était souvent contrôlé par les fonctionnaires de plus haut niveau comme ceux que l'on voit aujourd'hui.

En ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, dans les années 1980 et 1990 les villageois se sont attelés à la protection de la forêt inondée, à la fois comme un moyen de se protéger des tempêtes et de s'assurer des terrains pour l'habitat et la reproduction des poissons. Pendant cette période, les membres de la communauté utilisaient un système de surveillance informel qui leur permettait, grâce à l'émission d'avertissements, d'empêcher à l'occasion les intrus de couper des arbres (Evans *et al.* 2004). Alors que la pression sur les ressources naturelles augmentait, les villageois ont décidé de profiter de l'occasion de travailler dans le cadre d'un projet financé par l'ONU dans le milieu des années 1980. Le but de ce travail était de favoriser les mesures de protection de la forêt inondée et de s'occuper plus sérieusement des problèmes liés à la pêche (Evans *et al.* 2004 ; Marschke et Berkes 2005).

L'histoire de la gestion de la pêche à Kompong Phluk aide à expliquer pourquoi certains villageois se sont montrés désireux de s'engager dans un travail de gestion plus formel des pêcheries – c'est-à-dire de travailler avec des ONG et des fonctionnaires gouvernementaux – lorsque ces opportunités sont apparues au cours des années 1990 et 2000. Dans d'autres cas, comme pour le village côtier de Koh Sralao, c'est une fois mis devant le fait du déclin significatif de la ressource que les villageois se sont intéressés à la gestion de la pêche (Marschke 2005). Les pêcheurs de Kompong Phluk et de Koh Sralao travaillent sur la question de la pêche communautaire depuis les années 1990, et sont considérés comme des exemples de la façon dont les pêcheries communautaires peuvent fonctionner au niveau local (Marschke et Berkes 2005, 2006). Cependant, alors que des avancées

ont été faites dans les années 2000 concernant cette gestion, il reste également des défis. Il est donc important d'examiner les problèmes auxquels sont confrontés les pêcheurs dans ces deux communautés et de voir si les réformes politiques sont utiles puisque dans ces deux endroits les pêcheurs disposent donc d'une possibilité de régler plusieurs problèmes concernant la pêche.

Les défis auxquels font face les deux communautés de pêcheurs

My crab traps were stolen two nights ago and I am really upset. I asked the Fisheries Committee and the local police to help me but they refuse to get involved since I have no idea who stole my traps. Now what am I supposed to do? I already owe the middleperson a lot of money already, and do not want to go further in debt.

Sok, pêcheur de crabe, 2006

Un problème auquel sont confrontés les pêcheurs à Koh Sralao est le vol d'équipement de pêche, ainsi que me l'a raconté Sok, un pêcheur de crabe musulman. Sok, au cours des ans, a très régulièrement travaillé dans les pêcheries communautaires et a servi comme imam suppléant dans la mosquée du village. C'était la seconde fois que ses cages étaient volées dans la même saison de pêche, et il était particulièrement préoccupé du remboursement de sa dette envers son intermédiaire. J'ai été surprise par ce que Sok a décidé de faire. Il ne s'était que récemment mis à l'utilisation de cages à crabe, recourant jusqu'alors à des filets maillants. Par le passé, lorsque ceux-ci avaient été détruits (ce qui était arrivé à plusieurs reprises depuis 2002, quand je le rencontrai pour la première fois), il avait emprunté des filets de rechange à son voisin jusqu'à ce qu'il ait économisé suffisamment d'argent pour se procurer de nouveaux filets. Cette fois, cependant, Sok ne pouvait pas emprunter de cages à quiconque et il était inquiet du faible prix qu'il pourrait tirer de ses crabes s'il devait compter sur l'aide de son intermédiaire. Sok s'est plutôt rendu à la banque provinciale pour emprunter de l'argent, et ce, bien que la banque applique des taux d'intérêt particulièrement élevés et des pénalités de remboursement sévères.

Lorsque je lui demandai ce qui se passerait si ses cages étaient volées à nouveau, Sok se refusa à discuter de la question, faisant simplement remarquer qu'il devait en prendre le risque. Cette conversation me resta en mémoire. En dépit de réformes politiques significatives du point de vue administratif et dans le secteur de la pêche, avec par exemple l'élection de conseils communaux et la création de comités de gestion communautaire des pêcheries, Sok ne pouvait pas avoir recours aux mécanismes mis en place localement. Est-ce parce que les changements clés dans les politiques ne sont pas mis en œuvre sur le plan pratique ou parce que les politiques ne rendent pas les pêcheurs capables de régler leurs problèmes les plus pressants?

Expliquons brièvement le contexte dans lequel vivent ces deux communautés de pêcheurs. La grande majorité des familles vivent des activités de pêche (82 %) et de transformation du poisson. Elles complètent ce travail avec d'autres activités vivrières, comme l'élevage de poulet ou de porcs et la culture de plantes. La plupart

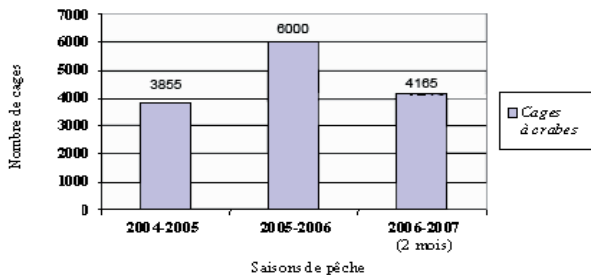
des familles ramassent également du bois pour la cuisine. Les deux communautés manquent des services de base ; par exemple, les services reliés à la santé et à l'éducation sont minimaux. Une maisonnée a accès à l'électricité fournie par un générateur le soir, si elle peut se l'offrir. Les communications demeurent difficiles, alors que les deux communautés ne sont accessibles que par bateau (durant la saison inondée, dans le cas de Kompong Phluk), que les lignes téléphoniques terrestres sont inexistantes et que le service de téléphone cellulaire n'a commencé à fonctionner qu'en 2005. Le commerce, dans les deux cas, se fait par toute une série d'intermédiaires du village et de l'extérieur du village. Près des trois-quarts des familles sont endettées, et presque toutes disent compter quelqu'un de malade en 2003.

Lorsqu'on a spécifiquement demandé aux familles de parler de leurs problèmes, les réponses les plus fréquentes étaient le manque d'argent (bien qu'elles disposent de l'équipement adéquat pour la pêche), le déclin des ressources naturelles et la question de l'insuffisance éventuelle de main-d'œuvre familiale pour les labours. La mention du déclin des ressources naturelles est cohérente avec ce qu'on trouve dans d'autres études qualitatives qui indiquent une diminution significative des ressources piscicoles dans les communautés rurales (FACT 2002 ; Ratner 2006), et est corroborée par les statistiques du MAFP lui-même. L'utilisation d'équipement de pêche illégal est monnaie courante dans les eaux douces et côtières : recours récurrent à des filets à mailles fines, à la pêche à l'explosif ou à l'électricité, ou à des filets poussés dans les eaux peu profondes ; utilisation d'équipement commercial à moyenne ou grande échelle en dehors de la saison de pêche (Marschke 2005). L'accès au crédit reste également une barrière de taille : les intermédiaires ne sont pas enclins à prêter les sommes d'argent plus importantes nécessaires à l'investissement dans de l'équipement spécialisé et à prêter de l'argent à ceux qui sont déjà endettés du fait que les ressources en poisson continuent à diminuer. Bien qu'un pêcheur expérimenté utilise une panoplie d'équipements en fonction de la saison et de la sorte de poisson pêchée, les familles qui n'ont pas accès au capital adéquat sont obligées de pêcher des espèces sans valeur avec des filets maillants bon marché ou des cages à crabe.

La perte d'équipement a été mentionnée non seulement par Sok mais également par de nombreuses autres familles comme un problème majeur. Alors que les pêcheurs s'attendent toujours à ce que leurs filets puissent être détruits par des bateaux de pêche plus gros et que l'équipement plus petit comme les cages puissent se perdre, le vol endémique semble augmenter. En 2003, seule une poignée de familles (12 % à Koh Sralao et 15 % à Kompong Phluk) parlaient du vol d'équipement comme un problème de subsistance bien que les discussions sur une base individuelle permettent de penser que le vol est plus important que ce que ces nombres initiaux laissent croire (Marschke 2005). Trois ans plus tard, en décembre 2006, après avoir repensé à ce que Sok avait dit et en parlant avec d'autres pêcheurs, j'ai mené une enquête aléatoire auprès de 10 % des villageois de Koh Sralao. Le nombre moyen de cages à crabe (en 2003, 74 % des pêcheurs utilisaient des cages) volées par maisonnée de pêcheurs était de 231 au cours des deux premiers mois de la saison de pêche 2006-2007. Le tableau 2 illustre le

nombre estimé de pièces d'équipement volées auprès des pêcheurs de crabe entre 2004 et 2006. Ce qu'indiquent ces chiffres, c'est un nombre ahurissant de vols.

Graphique 1 : Pertes d'équipement à Koh Sralao (2004 à 2006)



Taille de l'échantillon : 30 (aléatoire, 10 % des foyers)

Décembre 2006

Preun va plus loin à propos de la situation à Koh Sralao :

[...] People steal from each other [...]. The fishers' steal from each other and fish far away or in another area so cannot know who has stolen the gear. It is hard to solve, and the thief often knows the owner [...]. Sometimes the police do not want to help [solve gear theft] as they think of their own benefit.

Preun, octobre 2003

Le commentaire de Preun est concis. Une fois que le cercle vicieux du vol d'équipement a commencé dans un village, il est difficile pour certaines familles d'y échapper, surtout lorsque leur propre équipement a été volé. Avoir accès à l'équipement, après tout, fait toute la différence entre faire des profits pendant une saison de pêche donnée et finir la saison encore plus endetté. La police a tout intérêt à ce que les vols continuent, du fait qu'elle peut tirer un profit informel de ces activités illégales qui lui permettent de compléter ses revenus. Même lorsqu'un comité de pêcheurs élu par le village est à même d'intervenir, le problème du vol d'équipement ne trouve une solution que dans quelques cas.

Plusieurs facteurs peuvent influencer sur l'augmentation du vol dans les dernières années, comme on l'a vu pour la zone côtière. Un déclin généralisé des ressources en poisson signifie que les pêcheurs luttent pour gagner leur vie au moyen de la pêche. Tandis que les ressources diminuent, les intermédiaires sont moins enclins à prêter de l'argent, en particulier à ceux qui sont déjà endettés. Pour la première fois en 2004, la banque ACLEDA a ouvert une branche provinciale et a commencé à octroyer des prêts aux familles de pêcheurs. L'ACLEDA a commencé en 1993 comme une ONG pour permettre le développement du micro crédit et des petites entreprises, et s'est transformée en banque commerciale en 2003, la plupart de ses prêts allant à des entrepreneurs qui vendaient des produits de première nécessité. À la différence d'un intermédiaire, le calendrier de remboursement auprès d'une banque est strict. Certains pêcheurs en ont déduit qu'ils devaient se voler les uns les autres pour pouvoir s'acquitter de leurs remboursements. Le marché du crédit

au Cambodge est dur : le rationnement du crédit, les taux d'intérêt élevés et la perception sévère des remboursements sont la norme (Yagura 2005).

Traiter du problème du vol d'équipement

Les familles peuvent toujours mettre en place des stratégies pour se prémunir contre le vol, comme dormir dans leur embarcation pour surveiller l'équipement ou pêcher en groupe, mais il y a suffisamment de marché pour l'équipement volé de sorte que les stratégies familiales s'avèrent insuffisantes pour régler ce problème. À moins que ceux qui achètent et vendent l'équipement de pêche, apparemment une poignée de villageois, soient éliminés, ce trafic va continuer. Mettre fin à ce commerce lucratif nécessiterait une campagne active engageant plusieurs villages et le soutien des autorités locales. Malheureusement, comme pour beaucoup d'autres choses, ce sont les pêcheurs les plus pauvres qui sont le plus durement touchés par ce trafic.

Étant donné l'ampleur de ce problème, peut-on dire que les autorités locales s'en préoccupent? Dans les deux villages, il existe un comité de gestion communautaire des pêcheries dont la tâche est de s'occuper des problèmes liés à la pêche. Ces comités sont en charge de toute une panoplie de questions reliées aux ressources naturelles, y compris les patrouilles de surveillance, le reboisement, la création de réserves pour les poissons et l'établissement de systèmes de récupération des déchets (voir Marschke et Sinclair, sous presse ; Marschke et Berkes 2005, pour les détails de la structure et des activités de ces comités). En général, ces comités ont eu plus de succès avec l'implantation d'activités de protection de l'environnement comme la reforestation ou la création de réserves pour les poissons qu'avec la résolution des problèmes de « gestion » des ressources (Marschke et Sinclair, sous presse). Bien que plusieurs conflits aient été résolus, cela demande souvent une aide extérieure par le biais d'une agence gouvernementale ou d'une ONG qui travaille en collaboration avec le comité.

Ainsi, bien que les comités de gestion communautaire des ressources naturelles puissent se montrer actifs dans un village, cela ne signifie pas pour autant qu'ils peuvent traiter de tous les problèmes. À Kompong Phluk, le comité admet qu'il ne touche pas à la question du vol d'équipement, car il ne sait pas comment s'y attaquer. De surcroît, il croit que le conseil communal aussi bien que le MAFP tirent avantage de ce trafic. À Koh Sralao le comité a tenté diverses approches afin de prévenir le vol, y compris le recours à la peinture en bombe pour marquer les cages à crabe, et à l'introduction d'un système d'amendes (Marschke et Berkes 2005). Pourtant, malgré cela, le système ne marche que rarement : il est difficile pour le comité de faire quoi que ce soit, à moins de surprendre quelqu'un en flagrant délit de vol. À Koh Sralao, le comité de gestion communautaire des ressources naturelles a proposé que les pêcheurs paient une redevance mensuelle symbolique au comité afin que celui-ci puisse effectuer des patrouilles quotidiennes, mais la dynamique politique du village a prévalu et l'idée a été rejetée. Puis, lorsque Sok s'est adressé au comité pour de l'aide, celui-ci a refusé et lui a expliqué que les cas sans preuves étaient tout simplement impossibles à traiter. Le tableau 3 fait la

liste des diverses tentatives du comité de Koh Sralao pour résoudre le problème de vol d'équipement.

Tableau 2 : Comment un des comités de pêche essaie de régler le problème de vol d'équipement

Année	Initiatives du Comité communautaire de pêche
2002	Division du village en huit sections, chacune se voyant attribuer une couleur de peinture pour le marquage des cages à crabes.
2003	Prise de conscience qu'ils avaient besoin de changer de peinture pour une autre sorte qui ne partirait pas facilement.
2004	Institution d'un système d'amendes pour le vol de cages à crabes.
2005	Occultation du problème et attention portée sur d'autres (comme la gestion des déchets, la replantation de mangroves, ou le travail avec d'autres comités de la même région).
2006	Proposition d'augmenter les patrouilles de surveillance par la communauté, mais l'idée est rejetée par le chef du village (récemment nommé).

Dans les deux communautés, les représentants élus de la commune (les conseils communaux sont la caractéristique principale des réformes de décentralisation du Cambodge) sont au fait du problème. Bien qu'ils apportent souvent leur soutien aux patrouilles de surveillance dans un but de prévention des activités de pêche illégales, les relations entre la commune et le comité de gestion peuvent être fragiles. Les conseils communaux sont mandatés pour s'occuper des problèmes locaux, y compris ceux des ressources naturelles ; cependant, cette politique n'est pas transparente et beaucoup de conseils communaux ont le sentiment que ces problèmes-là devraient aller bien au-delà du niveau du village et de la commune pour être résolus. Lorsque j'ai interrogé plusieurs conseillers communaux au sujet de qui devrait être impliqué dans la résolution du vol d'équipement, ils ont mentionné les administrateurs des pêcheries. Il est à noter que de nombreux conseillers communaux ne sont pas de petits pêcheurs. D'un autre côté, le personnel du MAFP, mandaté plus spécifiquement pour traiter des conflits concernant la pêche, prétend que ce problème est exagéré par la population locale et que celle-ci devait trouver ses propres solutions, tandis que le Ministère a des problèmes plus graves à traiter. Un seul membre du Ministère a admis que le vol d'équipement de pêche était un problème majeur dont personne ne voulait vraiment parler ou traiter.

Il semble que les politiques très attendues sur la pêche ne réussissent pas à être mises en œuvre pour aider les pêcheurs ruraux à résoudre ce type de problème. Par exemple, un comité communautaire ne peut pas faire une ronde de surveillance à moins qu'un membre de la police locale ne soit présent ; et l'approbation des amendes est laissée à la discrétion de membres du personnel de pêcheries souvent distantes. Le comité n'est pas autorisé à déterminer le type d'équipement à utiliser dans la zone de pêche, et suit plutôt une ligne directrice générale au niveau national qui fait souvent peu de sens, du fait qu'ils dépendent de l'écologie et de schémas de migration locaux. Plus important encore en ce qui concerne la gestion

communautaire, les collectivités ne sont pas autorisées à exclure les personnes de l'extérieur de leurs zones de pêche communautaires, ce qui donne à penser que les pêcheries communautaires vont rester des régimes de propriété à l'accès largement ouvert. Bien que la résolution de conflits soit mentionnée, et que le personnel des pêcheries soit censé travailler en collaboration avec les communautés à la résolution des conflits, à Koh Sralao et à Kompong Phluk l'expérience vient confirmer les autres témoignages selon lesquels cela ne se produit que rarement (Ratner 2006 ; FACT 2006). La politique de la pêche reste sujette à interprétation, le MAFP ayant le dernier mot.

Même les ONG qui travaillent dans ces zones n'avaient pas connaissance d'une augmentation significative du vol d'équipement et se sentaient un peu démunies quant à savoir quelle aide apporter. Un membre d'ONG a émis l'opinion que le vol fait partie d'un cercle vicieux normal, les gens se volant les uns les autres de manière récurrente. Ce peut être un mécanisme de défense de la part de ce membre d'ONG, du fait que s'occuper du vol d'équipement impliquerait une collaboration importante à différents niveaux. Il n'y a aucun doute que les villageois sont contrariés par cette augmentation des vols et ne veulent pas que ce cercle vicieux continue. D'où ce commentaire dans une famille : « [w]hen I lose fishing gear I want to steal from someone else but I cannot do like this. If someone were to catch me then I would lose my pride » (Marschke 2005 : 154).

Si le vol d'équipement est effectivement devenu la « norme », cela m'apparaît clairement comme un indice de problèmes plus importants à l'intérieur de ces systèmes socio-écologiques.

Les Plans de développement des communes² ne font pas mention de vols d'équipement dans ces zones. Bien que des conflits au sujet de la pêche soient mentionnés dans les documents légaux des ONG, comme ceux à propos des différents types d'équipement, en particulier les chalutiers qui détruisent les filets maillants, le problème spécifique du vol n'est mentionné nulle part, ni même par le *Technical Working Group for Fisheries*, qui est le groupe de travail sur les questions de pêche soutenu par les bailleurs de fonds et piloté par le gouvernement. Ce problème, l'un des plus pressants auxquels les familles de pêcheurs font face actuellement, ne figure pas au programme. Comment peut-il rester inaperçu dans un pays qui, selon toute apparence, a entrepris une réforme significative dans le secteur de la pêche et qui dit donner la priorité aux processus de décision locaux?

La confrontation de la « transformation du développement » avec la réalité

La reconstruction de l'État s'est accompagnée de réformes politiques importantes qui voulaient encourager l'engagement de la collectivité dans la gestion des ressources naturelles (Ratner 2006 ; Sunderlin 2006). Bien que cette approche s'inscrive dans un contexte d'aide qui favorise les processus de décentralisation et

2. Documents de planification créés à pour faire remonter les problèmes à la surface et mettre en valeur les plans de chacune des communes.

de réduction de la pauvreté (Slocomb 2006 ; Hubbard 2005), il est possible que le gouvernement cambodgien l'ait mis au programme pour d'autres raisons. Ainsi, élargir le mandat des secteurs techniques au niveau local ou du district et favoriser la gouvernance de type communautaire d'une manière générale peuvent être une façon pour l'État d'exercer son contrôle sur les populations rurales (Slocomb 2004). D'une certaine façon, cela ressemble à l'approche gouvernementale promue sous le régime socialiste dans les années 1980 (Slocomb 2004). Ce qui s'avère cohérent, c'est l'utilisation par l'État des pêcheries comme « a crucial means of gaining revenue, in ways similar to forest resources but without the same rapidity, to consolidate regime political power » (Sneddon 2007 : 184).

Une analyse de terrain minutieuse permet de penser que l'approche économique rationaliste classique de Hun Sen connue sous les termes de *reas mean mun roth* – les gens deviennent riches avant l'État – laisse bien trop de citoyens cambodgiens dans la plus grande pauvreté et a résulté en une dégradation significative de l'environnement (Slocomb 2006 ; Weggal 2007). Il n'y a pas de doute que la prétendue démocratie libérale adoptée par le Cambodge cache un État fantôme fondé sur le népotisme, la corruption et la coercition (Global Witness 2007 ; Sneddon 2007). Reno (2000) utilise le terme d'État fantôme (*shadow state*) pour décrire le style de gouvernement adopté par certains chefs d'État africains. Les principales caractéristiques de ces États fantômes comprennent l'utilisation de réseaux informels pour l'accumulation de richesses personnelles et l'exercice du pouvoir, la déstabilisation des institutions formelles du gouvernement et un style de pouvoir lié au culte de la personnalité qui ne se fonde pas sur la loi (Reno 2000). Peut-être cette idée d'État fantôme fait-elle sens pour comprendre la gouvernance dans le secteur de la pêche au Cambodge.

On voit ainsi plus clairement comment le prétexte de réformes démocratiques socialistes ou libérales peut servir d'excuse pour des « State pretensions to interfere in the private sector and to shape individuals according to cultural or ideological criteria » (Jennar, dans Slocomb 2006 : 391). Dans un tel État, « political leadership maneuvers to assert its control over key resources » (Le Billon 2000 : 798), et le pouvoir de l'État est utilisé « to privilege access to material resources and profit-making activities » (Hughes 2003 : 141). C'est ainsi que, pendant toutes les années 1980, la façade du socialisme a été utilisée pour cacher les conseillers vietnamiens, alors que maintenant, on privilégie un semblant de démocratie libérale taillée sur mesure pour les donateurs occidentaux (Global Witness 2007). Avec cet éclairage, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il n'y ait apparemment ni espace, ni intérêt pour l'aide aux pêcheurs locaux aux prises avec des problèmes inattendus. Il y avait déjà peu d'intérêt pour cela dans les années 1980, et bien qu'il semble que l'accent soit mis sur le soutien à la gestion locale, on peut se demander à quel point le MAFP souhaite vraiment apporter de l'aide aux pêcheurs locaux.

Les pêcheurs ne peuvent pas prendre en main tout seuls des problèmes qui s'avèrent graves pour leur subsistance, et les fonctionnaires du gouvernement restent hésitants à se charger de certaines questions, en particulier celles des activités illégales de pêche ou du vol d'équipement, du fait que ces activités sont

probablement encouragées par des fonctionnaires d'un niveau plus élevé. De plus, les bailleurs de fonds et les ONG s'intéressent davantage à la formulation des politiques qu'à la meilleure compréhension et au maintien des pratiques et normes existantes, car ils se fondent sur l'hypothèse que les gens vont respecter les règles et règlements une fois ceux-ci écrits et approuvés (Resurreccion 2006 ; Li 2002). Ce genre d'approche politique pourra-t-il jamais atteindre ses buts avoués et encourager les pratiques locales, étant donné le système de gouvernance actuel du Cambodge (Mosse 2005)?

Les donateurs doivent adopter une approche plus réfléchie à propos du Cambodge, ce qui veut dire prendre le temps de mieux comprendre les mécanismes de gouvernance et les besoins locaux. Ensuite, puisque la recherche de sources de revenus annexes reste endémique au Cambodge, les fonctionnaires gouvernementaux qui travaillent à changer le système ont besoin d'être épaulés afin de mieux venir en aide aux villageois des zones rurales. Enfin, il est crucial d'encourager des initiatives locales qui soient soutenues au niveau local, provincial ou national.

C'est pourquoi une recherche ethnographique plus poussée, qui manque cruellement dans le cas du Cambodge, serait riche en enseignements. Le développement local serait mieux compris si l'on portait une attention plus grande à la façon dont les familles font face à leurs problèmes et leur trouvent une solution, en même temps qu'un regard critique sur les barrières qui les en empêchent. L'attention doit être recentrée sur la vie quotidienne des gens, surtout dans le secteur de la pêche. Elle s'avère même cruciale, en particulier sur les questions de pouvoir et de politique, si l'on veut que les processus de gouvernance au niveau national soient compris et adaptés pour que les communautés de pêcheurs puissent relever les défis qui leur sont posés.

Article inédit en anglais, traduit par Sonia Engberts.

Références

- AYRES D., 2001, *Decentralisation Reforms and the Status of Existing Local Development Structures : a Discussion Paper*. Phnom Penh, Cambodge.
- BLUNT P. et M. TURNER, 2005, « Decentralization, Democracy and Development in a Post-Conflict Society : Commune Councils in Cambodia », *Public Administration and Development*, 25 : 75-87.
- BUZAR S., 2006, « The "Hidden" Geographies of Energy Poverty in Post-Socialism : Between Institutions and Households », *Geoforum*, 38 : 224-240.
- CHAMBERS R., 2004, « Ideas for Development : Reflecting Forwards », *IDS Working Paper 238*. Brighton, Sussex. Consulté sur Internet (<http://www.ids.ac.uk/ids>), le 15 mai 2006.
- CHANDLER D., 1996, *A History of Cambodia*. Chiang Mai, Silkworm Books.

- DEGEN P., F. VAN ACKER, N. VAN ZALINGE, N. THOUK et D. LOEUNG, 2000, *Taken for Granted : Conflicts over Cambodia's Freshwater Fish Resources*. Consulté sur Internet (http://129.79.82.45/IASCP/Papers/degenp_041100.pdf), le 4 août 2005.
- EBIHARA M., 1968, *Svay, a Khmer Village in Cambodia*. Thèse de doctorat. New York, Columbia University.
- EIC, 2005, Cambodia – *Economic Watch, April 2005*. Economic Institute of Cambodia.
- EVANS P., 2002, « Fishing Disarmed, Community Fisheries in Cambodia », *Samudra*, mars : 6-12.
- EVANS P., M. MARSCHKE et K. PAUDYAL, 2004, « Flood Forests, Fish, and Fishing Villages, Tonle Sap, Cambodia : Community Forest Management Trends in Southeast Asia », *Research Network Report No. 12*, Asia Forest Network.
- FACT, 2002, *Feast or Famine : Solutions for Cambodia's Fisheries Conflicts*. Phnom Penh, Fisheries Action Coalition Team.
- FISHERIES ADMINISTRATION, 2006, « *The Five-Year Achievement Report of the Department of Fisheries, 2001 – 2005* », Phnom Penh, Fisheries Administration and JICA.
- FRINGS V. (dir.), 1997, *Le socialisme et le paysan Cambodgien : la politique agricole de la république populaire du Kampuchea et de l'État du Cambodge*. Paris, L'Harmattan.
- GLOBAL WITNESS, 2007, *Cambodia's Family Trees : Illegal Logging and the Stripping of Public Assets by Cambodia's Elite*. Londres, Global Witness.
- HORTLE K., S. LIENG, et J.V. VALBO-JORGENSEN, 2004, « An Introduction to Cambodia's Inland Fisheries », *Mekong Development Series No. 4*. Phnom Penh, Cambodge, Mekong River Commission.
- HUBBARD M., 2005, « Aid Management in Cambodia : Breaking out of a Low Ownership Trap », *Public Administration and Development*, 25, 5 : 409-414.
- HUGHES C., 2006, « Cambodia », *IDS Bulletin*, 37, 2 : 67-78.
- HUGHES C. et V. PUPAVAC, 2005, « Psychologising Post Conflict Societies, Cambodia and Bosnia Compared », *Third World Quarterly*, 26, 6 : 873-889.
- UNDP, 2006, *Cambodia Human Development Report*. New York, McMillan.
- LE BILLON P., 2000, « The Political Ecology of Transition in Cambodia 1989-1999 : War, Peace and Forest Exploitation », *Development and Change*, 31 : 785-805.
- LEVINSON J., 2002, *An Examination of the Community Fisheries Sub-Decree in Cambodia : Changes and Development During the Drafting Process*. Bangkok, NACA-STREAM.
- LI. T., 2002, « Engaging Simplifications : Community Based Resource Management, Market Processes and State Agendas in Upland Southeast Asia », *World Development*, 30, 2 : 265-283.
- MARSCHKE M., 1999, *Using Local Environmental Knowledge : A Case-Study of Mangrove Resource Management Practices in Peam Krasaop Wildlife Sanctuary, Cambodia*, Mémoire de maîtrise. Halifax, Université Dalhousie.

- , 2005, *Livelihood in Context : Learning with Cambodian Fishers*. Thèse de doctorat. Winnipeg, University of Manitoba.
- MARSCHKE M. et F. BERKES, 2005, « Local Level Sustainability Planning for Livelihoods : A Cambodian Experience », *The International Journal of Sustainable Development and World Ecology*, 12 : 21-33.
- MARSCHKE M. et J. SINCLAIR, à paraître, « Learning for Sustainability Through Participatory Resource Management », *Journal of Environmental Management*.
- MARTIN M., 1997, *Les Khmer Deaum – Khmer de l'origine*. Paris, Presses de l'EFEO.
- McCANN L. et G. SCHWARTZ, 2006, « Terms and Conditions Apply : Management and Restructuring and the Global Integration of Post-Socialist Societies », *International Journal of Human Resource Management*, 17 : 1339-1352.
- McCARTHY J., 2005, « Devolution in the Woods : Community Forestry as Hybrid Neoliberalism », *Environment and Planning A*, 37 : 995-1014.
- MoP, 2002, *Cambodia Human Development Report – Societal Aspects of the HIV/AIDS Epidemic in Cambodia*. Phnom Penh, Cambodia, Ministry of Planning (MoP) and UNDP. Consulté sur Internet (<http://www.un.org.kh/undp/publ/2002/nhdr3.pdf>), le 12 mai 2006.
- MOSSE D., 2005, *Cultivating Development : An Ethnography of Aid Policy and Practice*. Londres, Pluto Press.
- NATIONAL INSTITUTE OF STATISTICS, 2002, *Labour Force Survey 2001*. Phnom Penh, Cambodge, Ministry of Planning.
- OJENDAL J. et K. SEDARA, 2006, « Korob, Kaud, Klach : In Search of Agency in Rural Cambodia », *Journal of Southeast Asian Studies*, 37, 3 : 507-526.
- RATNER B., 2006, « Community Management by Decree? Lessons from Cambodia's Fisheries Reform », *Society and Natural Resources*, 19 : 79-86.
- RENO W., 2000, « Clandestine Economies, Violence and States in Africa », *Journal of International Affairs*, 53, 2 : 433-549.
- RESURRECCION B., 2006, « Rules, Roles and Rights : Gender, Participation and Community Fisheries Management in Cambodia's Tonle Sap Region », *Water Resources Development*, 22, 3 : 433-447.
- SLOCOMB M., 2002, « Forestry Policy and Practices of the People's Republic of Kampuchea, 1979-1989 », *Asian Survey*, 42, 5 : 772-793.
- SLOCOMB M., 2004, « Commune Elections in Cambodia : 1981 Foundations and 2002 Reformulations », *Modern Asian Studies*, 38, 2 : 447-467.
- SLOCOMB M., 2006, « The Nature and Role of Ideology in the Modern Cambodian State », *Journal of Southeast Asian Studies*, 37, 3 : 375-395.
- SMITH J., (dir.), 2001, *Biodiversity, the Life of Cambodia : Cambodian Biodiversity Status Report 2001*. Phnom Penh, Cambodia Biodiversity Enabling Activity.

- SOKHEM P. et K. SUNDADA, 2006, « The Governance of the Tonle Sap Lak, Cambodia : Integration for Local, National and International Levels », *Water Resources Development*, 22, 3 : 399-416.
- SUNDERLIN W., 2006, « Poverty Alleviation Through Community Forestry in Cambodia, Laos, and Vietnam », *Forest Policy and Economics*, 8, 4 : 386-396.
- SWIFT P., 1997, « Developing a Research Framework for the Fishing Lot System in Cambodia : two case studies », *Report for the Management of Freshwater Capture Fisheries of Cambodia*. Phnom Penh, MRC, DoF, DANIDA.
- THION S., 1986, « The Pattern of Cambodian Politics », *International Journal of Politics*, 16, 3 : 128.
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL, 2006, *TI Corruption Perceptions Index, 2006*. Consulté sur Internet (http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi) le 17 février 2007.
- UN K., 2006, « State, Society and Democratic Consolidation : The Case of Cambodia », *Pacific Affairs*, 79, 2 : 225-245.
- YAGURA K., 2005, « Why Illness Causes More Serious Economic Damage than Crop Failure in Rural Cambodia », *Development and Change*, 36, 4 : 759-783.
- WEGGEL O., 2007, « Cambodia in 2006 », *Asian Survey*, 68, 1 : 141-147.
- WORLD BANK, 2006, *World Development Indicators, Cambodia. World Development Indicators Database*. Consulté sur Internet (<http://www.worldbank.org>), le 17 février 2007.

RÉSUMÉ – ABSTRACT – RESUMEN

Le secteur des pêcheries de l'ère « post » au Cambodge : une explication de la non-transformation

Le Cambodge est souvent considéré comme une société postconflit et postsocialiste qui connaît des réformes économiques et politiques importantes : si des réformes administratives favorisant la démocratie locale décentralisée peuvent être observées dans tous les secteurs, ce que ces réformes signifient dans la vie quotidienne des villages cambodgiens n'est cependant pas clair. Cet article examine quel rôle ces réformes jouent au niveau local par le biais du secteur de la pêche. Bien que les réformes dans le secteur de la pêche soient décrites comme radicales, un examen plus approfondi montre que la gouvernance n'a pas changé de manière significative au cours des années. Les problèmes des petits pêcheurs ne sont en général pas pris en considération, et la politique de la pêche continue à ne pas les outiller de sorte à pouvoir régler leurs problèmes. Les conclusions de cette recherche proposent qu'une plus grande attention soit portée au fonctionnement de la vie rurale cambodgienne, associant cette analyse avec la compréhension de la rhétorique promue dans des cadres de gouvernance spécifiques.

Mots clés : Marschke, réforme politique, décentralisation, socialisme, pêche communautaire, Cambodge

Cambodia's fisheries sector in the 'post' era : explaining the lack of transformation

Cambodia is often characterized as a post-conflict, post-socialist society undergoing significant economic and political reforms : administrative reforms that emphasize decentralized, local democracy are found across all sectors yet it is unclear what these reforms mean in terms of daily life in Cambodian villages. This paper considers how such reforms play out at a local level *vis à vis* an examination of the fisheries sector. Although reforms to the fisheries sector are described as radical, a careful examination suggests that fisheries governance has not changed that significantly over the years. Small-scale fishers' issues remain largely unaddressed, and fisheries policy continues to inadequately enable people to address their local challenges. Thus, the research findings suggest that greater attention needs to be paid to the everyday workings of rural Cambodian life, combining such analysis with an understanding of the macro-level rhetoric promoted within specific governance frameworks.

Key words : Marschke, policy reform, decentralization, socialism, community fisheries, Cambodia

El sector de la pesca en la era «post» en Camboya: una explicación de la no-transformación

Camboya es frecuentemente considerada como una sociedad post-conflicto y post-socialista que está viviendo reformas económicas y políticas importantes: si las reformas administrativas facilitan la democracia local descentralizada que se puede constatar en todos los sectores, el significado de dichas reformas en la vida cotidiana de los pueblos camboyanos no es para nada claro. Este artículo examina el rol que esas reformas juegan a nivel local tomando como ejemplo el sector de la pesca. Para ello, se presenta un breve análisis histórico de dicho sector, se explicita la naturaleza de las reformas políticas actuales y se contemplan los retos cotidianos a los que se confrontan los pescadores rurales, entre otros el aumento del robo del equipo de pesca. Aunque las reformas del sector de la pesca se describan como radicales, un examen detenido muestra que la gobernanza no ha cambiado de manera significativa con el paso de los años. Los problemas de los pequeños pescadores generalmente no se toma en consideración y la política de la pesca no les ha proporcionado los útiles necesarios para solucionar sus problemas. Las conclusiones de esta investigación proponen que se de una mayor atención al funcionamiento de la vida rural camboyanana, asociando este análisis con la comprensión de la retórica utilizada en los cuadros de gobernanza específicos.

Palabras clave : Marschke, reforma política, descentralización, socialismo pesca comunitaria, Camboya

Melissa Marschke
Programme de Développement international et mondialisation
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa
Pavillon Desmarais 11-158
55, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Canada
mmarschk@uottawa.ca